



GCS GHT Léman
Mont Blanc
LABORATOIRE
558, Route de Findrol
BP 20500
74130 Contamine sur
Arve

**Protocole de prescription - bilan
accidents ischémiques cérébraux
du sujet jeune**

Ref : GCSC2-INS302 V01
Version : 01
Applicable le : 25-06-2018



1. OBJECTIFS :

Aide à PRESCRIPTION avec renseignements cliniques et thérapeutiques, attestations et organisation des prélèvements.

2. RESPONSABILITES :

Les biologistes médicaux et en particulier le biologiste référent du secteur HEMOSTASE ainsi que les techniciens habilités au poste de travail.

3. DESCRIPTION DE LA DEMARCHE :

Qui prescrit ?, Quels renseignements ? quand prélever ?, quels examens et quels documents associés.

4. REFERENT DE PROJET :

Dr Houdray MH - Unité de Biologie Médicale tél. 045083 2200 ou 2205
Dr Duval L. – Unité de Neurologie

5. PERIODICITE DES REVISIONS ET MODALITES D'EVALUATION :

Bisannuelle

6. MOTS CLES :

AIT, AVC, AUTO IMMUN, ANCA, ACAN, AC anti ENA, AC anti ADN , Anticoagulant type lupique, mutation V Leiden, mutation IIA, anticardiolipines, anti beta 2 GP1, AT III, PC, PS, Homocysteine, attestation, accord , anomalies génétiques.

7. DOCUMENTS ASSOCIES :

- Règlementation des LBM NF en ISO 15189 déc. 2012 - Exigences relatives au management chap. 4.4, 4.7 et Processus pré analytique chap. 5.4.
- Décision du 11 février 2013 de l'union des Caisses Primaires Assurance Maladie sous chap.5-02 paru au JO du 11 juin 2013



GCS GHT Léman
Mont Blanc
LABORATOIRE
558, Route de Findrol
BP 20500
74130 Contamine sur
Arve

**Protocole de prescription - bilan
accidents ischémiques cérébraux
du sujet jeune**

Ref : GCSC2-INS302 V01
Version : 01
Applicable le : 25-06-2018



PROTOCOLE de PRESCRIPTION

**Bilan ACCIDENTS ISCHEMIQUES CEREBRAUX du sujet jeune
TOUS LES EXAMENS CI-DESSOUS SONT A ENREGISTRER**

Coller étiquette ou identité patient

date de prescription SERVICE

Nom marital
Nom JF
Prénom
SEXE
DNN

nom + signature prescripteur nom du préleveur et horaire prélèvement

.....

Quand prélever ?

Pour optimiser la fiabilité des examens biologiques, le prélèvement doit-être effectué :

- A distance de l'accident thrombotique, en période non inflammatoire, lorsque cela est possible.
- A distance d'un traitement AVK (4 semaines)
- En dehors d'un traitement par Héparine standard.
- Sous HBPM, le prélèvement sera effectué immédiatement avant l'injection suivante.

Renseignements impératifs précisant le contexte clinico biologique , voir thérapeutique /

- Contexte clinique
- Le traitement éventuel.....
- Le type de thrombose
- Sa localisation
- En cas de grossesse ou de traitement oestroprogestatif , attendre 2 mois après l'accouchement ou l'arrêt du traitement, sinon il est important de le préciser :

EXAMENS / Bilan de première intention + TP + TCA + FIBRINOGENE : Thrombose (bilan)

- Recherche des différents Anticorps anti phospholipides :
 - Anticoagulant type lupique **2 tubes bouchon bleu (CTAD)**
 - AC anticardiolipines : Ig G et Ig M }
 - AC anti Béta 2 GP1 : Ig G et Ig M **1 tube sec à bouchon jaune**
 - AT III activité }
 - Protéine C activité **1 tube bouchon bleu (CTAD)**
 - Protéine S activité }
 - Recherche de la mutation facteur V Leiden B100 }
 - Recherche de la mutation IIA (G 20210) B100 **1tube EDTA violet (sang total)**

Nb/ pour chaque mutation l'attestation de consultation (avec accord du patient) est obligatoire.
Si les deux mutations sont demandées : 1 seule cotation à B150 (au lieu de 2fois B100).

- Dosage de l'Homocystéinémie **1 tube EDTA violet**
(cas des pathologies vasculaires, artérielles,) **61 euros non remboursés**

EXAMENS pour Bilan AUTO IMMUN complémentaire

- AC anti ADN natif code .XAAADN
 - AC anti ENA (anti antigènes nucléaires solubles) code XSS
 - AC anti cytoplasme des PN (ANCA) code XANCA
 - AC anti nucléaires (ACAN) code XAAN
- 1 Tube Sec (Bouchon jaune)**